

Combien ça coûte ?



Rejet direct d'eaux usées au pied du parc National des Ecrins

► Le prix de l'eau et de l'assainissement en France

Le montant moyen annuel d'une facture d'eau et d'assainissement en France pour une famille de 4 personnes est de 353 euros TTC (sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³), ce qui représente 2,94 euros TTC/m³ (chiffres Centre d'Information sur l'Eau).

► Les différences de prix entre communes de la Communauté de Communes du Briançonnais

Actuellement, le prix du service de l'assainissement varie de 8 centimes à 1,36 euro par mètre cube pour une consommation de 100 m³ par an.

Les différences de prix actuellement pratiqués sur les communes s'expliquent principalement par les contraintes géographiques et le niveau d'équipement.

Rappelons que certaines communes n'ont aucune station d'épuration! On peut ajouter que les taxes et redevances perçues par les organismes publics varient d'une commune à l'autre. Par exemple, les redevances "pollution" perçues par l'Agence de l'Eau vont de 0 à 0,76 euro/m³.

Rejet direct d'eaux usées à St Blaise-Chamandrin



► Un même service et un même prix pour tous en 2014

Progressivement les prix vont converger au fur et à mesure de la réalisation des travaux et des raccordements pour atteindre un prix unique de 1,80 euro le mètre cube assaini en 2014 (pour 100 m³ par an). Le service de collecte et de dépollution des eaux usées sera alors rendu à l'ensemble des habitants de la CCB pour un coût équitablement réparti entre tous.

► Le montant des investissements pour préserver notre environnement

Pour réaliser les équipements neufs et financer la remise en état des ouvrages existants, 29,5 millions d'euros seront investis sur 7 ans dont 25 les trois premières années. L'Agence de l'Eau subventionnera les travaux à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Construction d'une station d'épuration neuve à Briançon	<ul style="list-style-type: none"> ■ Montgenèvre ■ Val-des-Près ■ Briançon ■ Villar Saint-Pancrace ■ Puy Saint-André ■ Saint-Chaffrey ■ La Salle les Alpes ■ Le Monétier les Bains 	19,8 millions d'euros
Construction des stations d'épuration	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Grave/Villar d'Arène ■ Cervières ■ Névaiche 	4,6 millions d'euros
Travaux de canalisations et de raccordement des hameaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes les communes 	5,1 millions d'euros

► Comment mener à bien ce grand projet ?

Ces opérations techniques sont lourdes et complexes. La Communauté de Communes du Briançonnais ne dispose pas des compétences nécessaires à la construction et à l'exploitation des ouvrages du service de l'assainissement. Les budgets à mobiliser sont très importants : près de 22 millions d'euros hors subventions.

Au printemps 2005, le conseil communautaire a donc décidé à une large majorité de confier la conception, la mise en œuvre, le financement et l'exploitation du service de l'assainissement à des professionnels. La délégation de ces opérations permet à la Communauté de Communes du Briançonnais de ne pas s'endetter et de poursuivre son action privilégiant le développement des services de proximité.

Pour autant le service de l'assainissement reste un service public qui s'exercera sous le regard et le contrôle attentifs de la Communauté de Communes du Briançonnais.



Les eaux usées et leur impact sur notre environnement

Les cours d'eau ont une capacité naturelle d'épuration. Mais cette capacité a pour effet de consommer l'oxygène de la rivière et a des conséquences lourdes pour la faune et la flore aquatique, sans parler des déchets flottants que la nature met des dizaines voire des centaines d'années à "digérer".

Les eaux usées proviennent de nos différents usages domestiques de l'eau. Les **eaux ménagères** ont pour origine nos salles de bains et nos cuisines. Elles sont souvent chargées de détergents, de graisses, de solvants et de débris organiques. Les **eaux vannes** proviennent des rejets des toilettes, chargés de diverses matières organiques azotées et de germes fécaux.

La pollution quotidienne produite par une personne utilisant de 150 à 200 litres d'eau est évaluée à :

- 150 grammes de particules minérales ou organiques
- 15 grammes de matières azotées
- 4 grammes de phosphore (présent dans les lessives)
- plusieurs milliards de germes pour 100 ml

En résumé, nous produisons tous de la pollution dans notre vie quotidienne.



Grand format

N°SPÉCIAL

Le journal de la Communauté de Communes du Briançonnais

ENVIRONNEMENT

Quel héritage ? pour nos enfants ?

Briançon Cervières La Grave Le Monétier-les-Bains Montpenèvre Névaiche Puy Saint-André Saint-Chaffrey La Salle-les-Alpes Val-des-Près Villar d'Arène Villard Saint-Pancrace

■ ■ ■ Edito

Notre patrimoine est notre richesse.

Notre cadre de vie et notre environnement font notre fierté.

Et pourtant, chaque jour cet environnement se dégrade.

Chaque jour nous polluons nos rivières en y rejetant des eaux usées - nos égouts! - mal ou pas du tout dépolluées!

Les stations d'épuration déjà construites pour la plupart depuis plus de 25 ans, sont désormais complètement dépassées.

Pire, et peu le savent, certains des hameaux de Briançon et trois des communes de notre communauté - La Grave, Villar d'Arène et Cervières n'ont aucune station d'épuration et rejettent en permanence leurs eaux usées directement dans la Durance, la Romanche et la Cerveyrette.

Cette situation n'est plus acceptable: pour nous et les générations futures nous n'avons plus le droit d'attendre!

C'est notre responsabilité et nous n'avons plus le droit de reculer ou de renoncer!
C'est également notre obligation face à la réglementation européenne et française.

Une telle situation ne menace pas que notre patrimoine commun, elle menace également directement toute l'activité du Briançonnais tournée vers le tourisme. Que pensez-vous que les touristes feront quand ils se rendront compte de cette réalité?

Je vous le dis: ils iront ailleurs!

Dès 2001, la Communauté de Communes a pris conscience de la nécessité d'engager des travaux. C'est le transfert de la compétence assainissement des douze communes vers la communauté en 2004 qui a permis de concrétiser les projets dans ce domaine. Il y a près d'un an, nous avons décidé de faire appel à des professionnels pour réaliser l'ensemble des investissements indispensables! Ce choix, quasi unanime, est la garantie de l'efficacité et donc du meilleur rapport qualité prix!

Les investissements à réaliser sont à la hauteur des enjeux! Leur montant atteint 29,5 millions d'euros dont près de 25 millions seront consacrés à la réalisation de nouvelles stations d'épuration.

Bien entendu, ces investissements se traduiront par la hausse de la facture d'assainissement de chacun d'entre nous. Cette hausse sera justement répartie entre tous et largement étalée dans le temps entre aujourd'hui et 2014.

À cette date, et grâce à la solidarité intercommunale, la facture d'assainissement d'une famille ne dépassera pas 180 euros par an - 50 centimes par jour - (pour une consommation normale de 100 m³).

La facture totale d'assainissement et d'eau restera toujours inférieure à la moyenne nationale!

La protection de notre environnement dont nous sommes si fiers est notre priorité et vous pouvez compter sur nous pour que demain, nous en soyons encore fiers!

Alain BAYROU
Président de la CCB

Aujourd'hui
Les eaux usées sont rejetées directement sans aucune dépollution dans la Romanche.

Demain
La CCB réalisera une station performante, pour les deux communes, opérationnelle en 2008. Tous les hameaux seront raccordés d'ici 2014.



Rejet direct d'eaux usées dans la Romanche.



La présence de mousse indique un rejet non conforme dans la Durance.

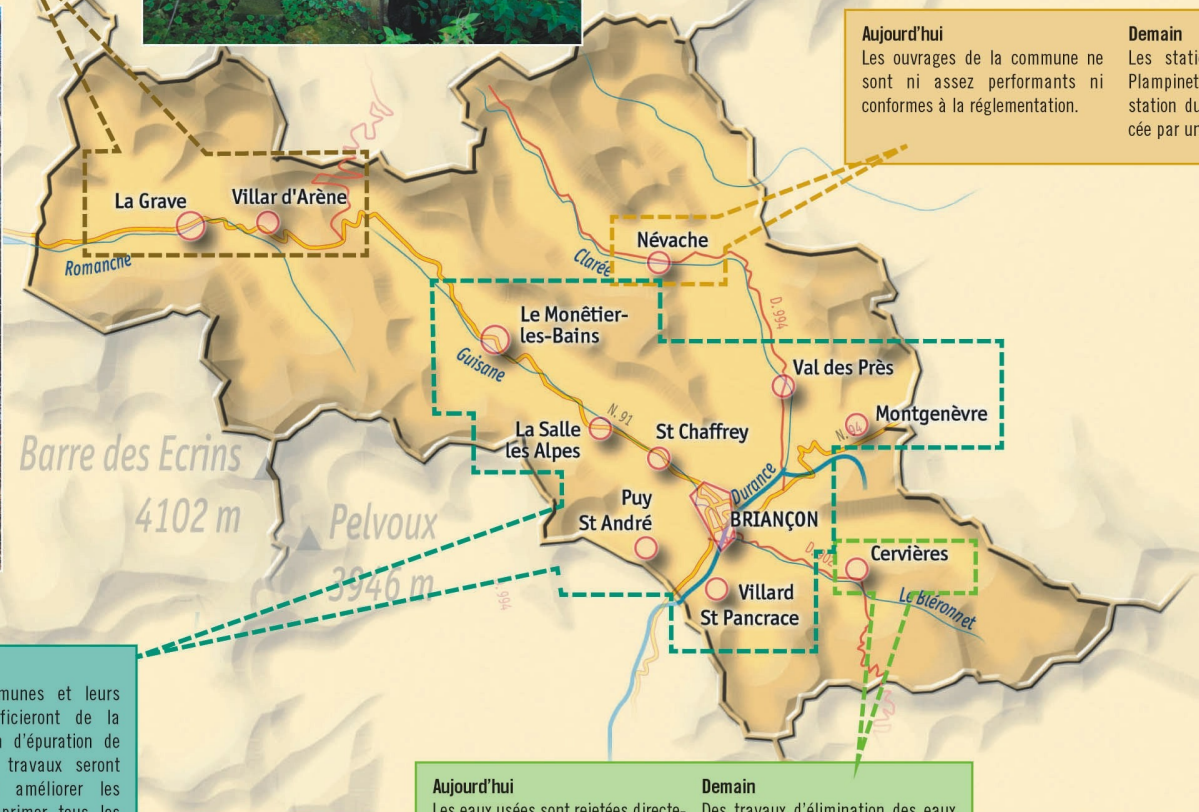
Aujourd'hui
Le réseau de collecte des eaux usées de l'ensemble des communes est défectueux et vieillissant. Le chef lieu de Puy Saint André ne bénéficie d'aucun traitement. Les eaux usées se rejettent directement dans le torrent de la Fossa. Le reste de la commune est raccordé à un équipement appelé décanteur qui fonctionne mal tout comme le décanteur du Rosier sur la commune de Val-des-Près.

La station d'épuration de Montgenèvre est dépassée et reçoit en hiver le double de sa capacité de traitement. La station d'épuration du Chazal ne traite que 25 % de la pollution qui arrive des réseaux d'eaux usées de Briançon, de la Salle, de Monétier les Bains, de Saint-Chaffrey et de Villar Saint-Pancrace. L'eau rejetée n'est jamais conforme aux normes en période touristique. La qualité bactériologique de la Durance dépasse cinq fois la norme de qualité "eaux de baignade" nécessaires pour la pratique des sports aquatiques.

Demain
Ces huit communes et leurs hameaux bénéficieront de la nouvelle station d'épuration de Briançon. Des travaux seront entrepris pour améliorer les réseaux et supprimer tous les rejets d'eaux usées non dépolluées avec pour objectifs: la qualité "eaux de baignade" pour la Durance et l'amélioration de la qualité de la Clarée et de la Guisane.



Débordement de déchets d'un collecteur d'eaux usées de Montgenèvre.



Rendre à la nature le bien qu'elle nous fait: tout reste à faire...

Aujourd'hui
Les ouvrages de la commune ne sont ni assez performants ni conformes à la réglementation.

Demain
Les stations du village et de Plampinet seront renouvelées et la station du camping sera remplacée par un ouvrage neuf.

Aujourd'hui
Les eaux usées sont rejetées directement dans la Cerveyrette, menaçant la faune et la flore aquatiques.

Demain
Des travaux d'élimination des eaux de pluie et la construction d'un ouvrage de traitement des eaux usées du chef lieu permettront de protéger la rivière.



Interview de M. CAVALARO, activité canyoning dans le Briançonnais

« Je fais pratiquer le canyoning (marche en eau vive) à des touristes en vacances dans le Briançonnais depuis près de dix ans. L'essentiel de mes activités se déroule dans la Guisane, la Clarée et la Durance. Mes clients sont très attentifs à la qualité de l'eau dans laquelle ils exercent leur sport. Régulièrement ils se plaignent des odeurs d'égout et de la présence d'algues dans les cours d'eau. Le développement de mon activité est vraiment lié à la qualité des rivières du Briançonnais et je ne peux qu'être favorable à l'amélioration de l'environnement aquatique. Il y a urgence à supprimer les rejets d'égouts dans les rivières. »

Le savez-vous?

Toutes nos communes sont directement concernées par la nécessité d'améliorer la dépollution de nos eaux usées.

Lorsqu'il s'agit d'évoquer le Briançonnais, chacun met en avant la qualité de vie préservée, un environnement exceptionnel...

Mais voilà la réalité... Et nous sommes loin des clichés de cartes postales.

▷ Savez-vous que la majeure partie des eaux usées que vous rejetez est déversée sans traitement dans le milieu naturel? Chaque année ce sont **500 000 mètres cubes d'eaux usées** qui sortent des canalisations pour rejoindre directement la Durance, la Romanche, la Clarée et la Cerveyrette! **et sans aucune dépollution!**

▷ Savez-vous que La Grave, Villar d'Arène, Cervières et la plupart des hameaux des douze communes du Briançonnais ne bénéficient **d'aucun dispositif de dépollution** des eaux usées?

▷ Savez-vous que les stations d'épuration construites depuis plus de 25 ans sur Briançon et Montgenèvre sont en fin de vie et qu'elles **ne sont pas capables de traiter la pollution deux jours sur trois** et notamment en période d'affluence touristique?

▷ Savez-vous que les **interventions de curage** et de réparation de canalisations se multiplient dans la Vallée de la Guisane et la périphérie de Briançon, **signes de vieillissement** et de **dysfonctionnement** de plus en plus préoccupants?

▷ Savez-vous que la **dégradation du milieu naturel** menace la **qualité des ressources en eau potable**?